



Recuperation de biens pendant un divorce

Par **Aysa**, le **20/01/2008** à **15:56**

Bonjour,

Je suis française et j'ai épousé un marocain en 2002 aux Etats-Unis sous le régime de la communauté.

Avec l'argent que nous avons économisé, il a acheté des biens immobiliers au Maroc, mais comme je n'étais pas présente, il a été le seul à signer les actes de propriété.

Je l'ai quitté en 2006, il est reparti vivre au Maroc, a vendu quelques biens immobiliers d'un total de 160 000 euros et refuse de me rendre ma part en me disant que rien ne m'appartient et que tout est sous son nom.

Il refuse même de payer une pension alimentaire pour notre fils en prétendant qu'il ne travaille pas.

Ma question est la suivante : comment puis je obtenir les preuves comme quoi des biens ont été achetés puis revendus pendant notre mariage ? Où dois je m'adresser au Maroc ?

Comment puis je prouver au Juge que mon mari a plus que les moyens de payer une pension alimentaire ?

Je suis désespérée car en quittant mon mari, j'affrontais la vie avec un enfant et 600 euros en poche alors que j'ai contribué dans le mariage à un total de 145 000 euros.

Votre réponse sera très grandement appréciée,

D'avance merci,